



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**5EME EDITION DES TROPHEES REGIONAUX MILIEUX AQUATIQUES
2020**

Dossier reçu le :

03/11/2020

Classement :

17

Structure présentant le dossier :

Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Action présentée :

Mise en place de frayères pour carnassiers dans les plans d'eaux des Girardes (Lapalud), de la Riaille (Apt), de Monteux-Beaulieu (Monteux) et du plan d'eau d'EDF n°2 (Avignon)

Domaine d'action :

- Protection du Milieu Aquatique
- Promotion du milieu aquatique
- Biodiversité halieutique
- Valorisation du patrimoine autour de l'eau

Pièces produites :

- Statuts de l'Association
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Photocopie de la pièce d'identité du Président
- Dossier de candidature complété
- Descriptif du projet
- Autres documents
- Relevé d'identité bancaire
- Plan de financement du projet et/ou inscription dans un des volets de la convention de partenariat Région Sud / Structures associatives du loisir pêche
- Implication dans la vie locale et sociale

Avis du jury :

.....
.....
.....
.....



TROPHEE REGIONAL MILIEUX AQUATIQUES 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 : STRUCTURE CANDIDATE :

FEDERATION DE VAUCLUSE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

2 : TITRE DU PROJET :

MISE EN PLACE DE FRAYERES POUR CARNASSIERS DANS LES PLANS D'EAU DES GIRARDES (LAPALUD), DE LA RIAILLE (APT) DE MONTEUX-BEAULIEU (MONTEUX) ET EDF N°2 (CAVAILLON)

3 : DATES DE REALISATION :

2020

4 : PLAN DE FINANCEMENT – PARTENAIRES :

Projet frayères 2020	Coût total du projet	38 075 €
nom du financeur	% de subvention	Montant de la subvention (€)
Agence de l'eau	/	/
Région sud PACA	30%	11 423 €
Restant à charge FD84	/	26 653 €
FNPF	60%	15 992 €
Reste à charge FD84	/	10 661 €

5 : DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET :

Les plans d'eau nécessitent une certaine diversité d'habitats pour permettre la reproduction de l'ensemble du réseau trophique piscicole. Faute de quoi un reempoissonnement est nécessaire car l'ensemble des étapes du cycle de développement ne peuvent être réalisées par les poissons.

La fédération de pêche du Vaucluse a identifié dans son PDPG (Plan Départementale de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles) que certains plans d'eau vauclusiens présentent une carence en habitats notamment pour la reproduction des carnassiers. En effet, ces plans d'eau sont d'anciennes gravières et possèdent principalement un substrat granuleux.

Certaines espèces phytophiles comme le brochet ne peuvent donc pas s'y reproduire.

Pour pallier à cette limite piscicole, nous voulons permettre aux carnassiers de se reproduire en leur proposant des zones de ponte. Constituées de rameau de bruyères, les brandes sont des placettes végétales naturelles permettant aux espèces phytophiles de frayer. Il a aussi été démontré que ce type d'infrastructure était très prisé par les percidés comme le sandre et la perche.

Le projet est donc d'installer dans quatre plans d'eau un total de 55 frayères à brande de bruyère pour favoriser la reproduction des carnassiers dans les plans d'eau vauclusiens.

Un suivi de la reproduction est prévu en 2021. Ce projet sera une référence pour voir l'efficacité de cet aménagement et les conséquences de ces supports de ponte sur les populations de carnassiers.

6 : VOLET SOCIAL – VIE LOCALE :

Ces projets se réalisent avec les bénévoles des AAPPMA concernées ainsi que les gestionnaires GEMAPI et propriétaires avec une sensibilisation souvent auprès de ces derniers sur la biodiversité du milieu aquatique.

Les bénévoles des AAPMA participent d'ailleurs à l'assemblage des frayères artificielles ainsi qu'à leur pose.



**MISE EN PLACE DE FRAYERES POUR CARNASSIERS DANS LES PLANS D'EAU
DES GIRARDES (LAPALUD), DE LA RIAILLE (APT) DE MONTEUX-BEAULIEU
(MONTEUX) ET EDF N°2 (CAVAILLON)**



Source FDP 40

DOSSIER TECHNIQUE

2020



Thomas LESNE

Sommaire

Liste des figures	3
Liste des Tableaux	3
1. Contexte et objectifs du projet	4
1.1. Localisation des sites	5
2. Déroulement des travaux	8
3. Rétro-planning des travaux	9
Bibliographie :	9

Liste des figures

Figure 1 : Carte de localisation du plan d'eau des Girardes (Source Géoportail).....	5
Figure 2 : Carte de localisation du lac de Monteux-Beaulieu (Source Géoportail)	6
Figure 3 : Carte de localisation du plan d'eau de la Riaille (Source Géoportail)	7
Figure 4 : Carte de localisation du plan d'eau n°2 d'EDF (Source Géoportail)	7

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Rétro-plannings du projet frayères 2020-2021.....	9
---	---

1. Contexte et objectifs du projet

Les plans d'eau nécessitent une certaine diversité d'habitats pour permettre la reproduction de l'ensemble du réseau trophique piscicole. Faute de quoi un rempoissonnement est nécessaire car l'ensemble des étapes du cycle de développement ne peuvent être réalisées par les poissons.

La fédération de pêche du Vaucluse a identifié dans son PDPG (Plan Départementale de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles) que certains plans d'eau vauclusiens présentent une carence en habitats notamment pour la reproduction des carnassiers. En effet, ces plans d'eau sont d'anciennes gravières et possèdent principalement un substrat granuleux.

Certaines espèces phytophiles comme le brochet ne peuvent donc pas s'y reproduire. Pour palier à cette limite piscicole, nous voulons permettre aux carnassiers de se reproduire en leur proposant des zones de ponte. Constituées de rameau de bruyères, les brandes sont des placettes végétales naturelles permettant aux espèces phytophiles de frayer. Il a aussi été démontré que ce type d'infrastructure était très prisé par les percidés comme le sandre et la perche.

Le projet est donc d'installer dans quatre plans d'eau un total de 55 frayères à brande de bruyère pour favoriser la reproduction des carnassiers dans les plans d'eau vauclusiens.

Un suivi de la reproduction est prévu en 2021. Ce projet sera une référence pour voir l'efficacité de cet aménagement et les conséquences de ces supports de ponte sur les populations de carnassiers.

1.1. Localisation des sites

Les frayères seront installées sur 4 plans d'eau : le plan d'eau des Girardes à Lapalud, le lac de Monteux-Beaulieu à Monteux, le plan d'eau de la Riaille à Apt et le plan d'eau d'EDF n°2 à Cavaillon.

Voici les fiches synthétiques de localisation des sites :

Nom du plan d'eau	Plan d'eau des Girardes
Code Masse d'eau	/
Superficie	20 ha
Commune	Lapalud
Nombre de frayères à installer	20
Points GPS	lon : 4.7041° / lat : 44.3152°
Photo depuis les berges	
Carte 1/30000	

Figure 1: Carte de localisation du plan d'eau des Girardes (Source Géoportail)

Nom du plan d'eau	lac de Monteux- Beaulieu
Code Masse d'eau	/
Superficie	10 ha
Commune	Monteux
Nombre de frayères à installer	15
Points GPS	lon : 4.9663° / lat : 44.0164°
Photo depuis les berges	
Carte 1/30000	

Figure 2 : Carte de localisation du lac de Monteux-Beaulieu (Source Géoportail)

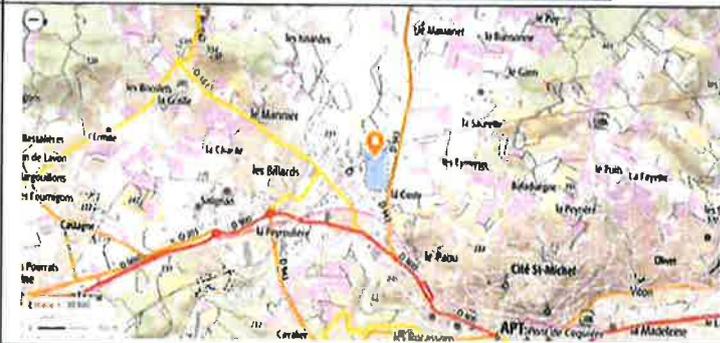
Nom du plan d'eau	plan d'eau de la Riaille
Code Masse d'eau	/
Superficie	8 ha
Commune	Apt
Nombre de frayères à installer	10
Points GPS	lon : 5.3792° / lat : 43.8909°
Photo depuis les berges	
Carte 1/30000	

Figure 3 : Carte de localisation du plan d'eau de la Riaille (Source Géoportail)

Nom du plan d'eau	plan d'eau EDF n°2
Code Masse d'eau	/
Superficie	5 ha
Commune	Cavaillon
Nombre de frayères à installer	10
Points GPS	lon : 5.0087° / lat : 43.8338°
Photo depuis les berges	/
Carte 1/20000	

Figure 4 : Carte de localisation du plan d'eau n°2 d'EDF (Source Géoportail)

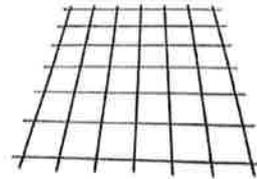
2. Déroulement des travaux

Pour la confection des frayères voici le matériel nécessaire et la démarche à suivre :

- 55 brandes de bruyères de 1m² et de 8 cm d'épaisseur (on en trouve dans les magasins de jardinage)



- 55 treillis pour béton de 1m² avec des carreaux de 15x15cm



- 220 briques de construction pour lester le support de ponté



- 385 m de corde avec 55 bouées



Source : FDP65

Pour réaliser une frayère, il faut assembler la bruyère avec le treillis qui va venir apporter une structure solide sur laquelle on peut fixer les briques. La frayère sera reliée à deux bouées par des cordes pour qu'une fois posées au fond on puisse les localiser (nous avons décidé de doubler le montage de bouées pour qu'en cas de perte d'une nous ne perdions pas une frayère entière. D'autre part, ce marquage visuel permettra aux pêcheurs de localiser le secteur interdit temporairement et aux promeneurs de comprendre la présentation du panneau pédagogique installé depuis la rive.

Pour que l'aménagement soit bien réalisé et fonctionne correctement, il est important que les bruyères soient maintenues humides car elles sont en bois, et même avec les briques, la flottaison peut être importante avec des brandes sèches.

Un autre point de vigilance réside dans le fait d'acheter au moins 1 mois en avance les bruyères pour que la sève ait le temps de sécher et ne perturbe pas la fixation des œufs en rendant impossible l'éclosion.

La meilleure période pour la réalisation des travaux est en fin d’automne une fois que les feuilles sont tombées et que l’activité des poissons est moindre. La reproduction des carnassiers a lieu entre janvier et avril (janvier-février pour le sandre, de janvier à mars pour le brochet et de mars à avril pour la perche commune).

3. Rétro-planning des travaux

Rétroplanning des actions	2020												2021											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Période de reproduction des carnassiers	■	■	■	■									■	■	■	■								
Rédaction du pré-rapport technique				■	■	■	■	■																
Achat des matériaux								■																
Réalisation des frayères et installations										■	■	■												
Suivi de la reproduction													■	■	■	■	■							
Rédaction du compte rendu																	■	■	■					

Tableau 1 : Rétro-plannings du projet frayères 2020-2021

Bibliographie :

Rolland Billard, 1984, Le brochet : Gestion dans le milieu naturel et élevage, partie aménagement piscicole des eaux douces p317

Site www.bibliopeche.fr : Fédération pêche des côtes d’Armor (22), frayères à sandre sur l’étang de Jugon

Fédération pêche des hautes Pyrénées (65), réalisation de frayères artificielles au lac de Lourdes.

Photos plans d’eau source : parc naturel régional du Luberon

Photo de la page de garde source : fédération de pêche des Landes.

Cartographie IGN source : Géoportail